Régie de l'assurance maladie Québec

Infolettre RAMQ

9 mai 2023
042

> Médecins spécialistes

Annexe 25 – Listes de garde modifiées

Des changements ont été apportés aux listes des disciplines et des établissements autorisés pour la rémunération de la garde en disponibilité selon l'*Annexe 25* de l'Accord-cadre.

Vous trouverez les listes pertinentes à la garde en disponibilité à la rubrique *Listes de désignations et listes de garde* aux sections *Annexe 25* et *Annexe 38*.

Ces changements entraînent la création de 2 nouveaux codes de facturation en garde locale pour la discipline **Médecine nucléaire**, secteur d'activité **Théranostique**.

Code de facturation	Description	Tarif ($)
19125	Supplément de garde locale, en semaine, pour la discipline **Médecine nucléaire**, secteur d'activité **Théranostique**	126
19126	Supplément de garde locale, le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la discipline **Médecine nucléaire**, secteur d'activité **Théranostique**	254

Vous avez **90 jours** à compter de la date de la présente infolettre pour nous facturer vos services.

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone
Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)